PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
DU 07/06/2016
RPI BEYNAC-BURGNAC-MEILHAC

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Lintz, Jagaille, Rogron, Sells, et Trébuchaire, M. Tessier

Maires : Mrs Couty, Desbordes et Massy

Adjoints et Conseillers municipaux :

Mmes Beyrand, Bourdet, Fluhr, Lascaux, Henrion M. Val.

Mrs Escoubeyrou, Rebeyrol et Trampon.

Secrétaire de Mairie : Mme Kabeya.

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Froidefond, Frugier, Jammet, Rejeaud, Périchon, Faye.

M. Prunières.

DDEN : Mmes Couty et Penot

Etaient excusés :

IEN : M. Giraud

Enseignants : Mme Léonard

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Danguiral, Guichard, Pailler, Pannetier.

M. Lebrun et Meynard.

DDEN : Mmes Couty et Penot

Secrétaire de séance : Mme Lintz

- **Préparation de la rentrée 2016**

  - *prévision des effectifs 2016-2017 et bilan des inscriptions en cours au 12/06/2016*

sur BEYNAC	sur BURGNAC	sur MEILHAC
PS: 22 MS: 19 GS: 22 CP: 14	CP: 13 CE1: 23 CE2: 14	CE2: 19 CM1: 21 CM2: 17
Total: 77	Total: 50	Total: 57

TOTAL: 184 élèves soit 26,28 élèves par classe en moyenne.

- *répartition des classes et conséquences matérielles pour la rentrée 2016*

BEYNAC:

1ère proposition:

PS/MS : 22 + 6 = 28 ; MS/GS: 13 + 12 = 25 ; GS/CP: 10 + 14 = 24

Effectivement, la classe PS/MS est chargée mais si des MS arrivent, il faut pouvoir les absorber.

Mme AUDONNET rappelle que les CP sur Beynac seront dans des conditions idéales à partir de la récréation du matin car Mme JAGAILLE n'aura alors que ses 14 CP et ce jusqu'aux environs de 15h (les GS étant regroupés chez Mme LEONARD et les MS chez Mme AUDONNET)

2ème proposition (si arrivée de PS durant les jours prochains):

PS classe pure; MS/GS et GS/CP

Il se peut alors qu'il y ait quelques changements notamment au niveau du nombre de GS dans la classe de GS/CP (augmentation de quelques élèves). Mais la difficulté de cette proposition réside dans l'éventuelle arrivée de MS car la classe de Mme LEONARD serait déjà chargée…

Conséquences matérielles: il faudrait 7 tables et 7 chaises supplémentaires pour Beynac. Mme ROGRON a confirmé qu'il y en avait.

BURGNAC

CP/CE1 : 13 + 12 ; CE1/CE2 : 11 + 14.

Conséquences matérielles : il faudrait 14 tables et 14 chaises pour les CE2.

MEILHAC

CE2-CM1 : 19 + 10 ; CM1/CM2 : 11 + 17.

- **votes concernant la reconduction de l'organisation du temps scolaire pour chacune des écoles du R.P.I**

Reconduction à l'unanimité.

- **bilan des travaux et équipements (effectués, à venir)**

BEYNAC:

Mme AUDONNET remercie la mairie pour l'installation d'un tableau blanc dans sa classe.

Il y a un problème de fourmis, notamment dans la classe de Mme AUDONNET, et malgré le nettoyage régulier de Mme COTTAZ, elles sont tenaces. M Couty, maire de Beynac, répond que le nécessaire va être fait.
Mme AUDONNET fait la demande auprès de la mairie d'une imprimante neuve pour la direction car celle en place, malgré de nombreuses réparations, est définitivement hors service. Elle se propose de chercher une référence de son côté à un prix raisonnable et de transmettre cette dernière à la mairie, si celle-ci est d'accord. M le maire accepte.

BURGNAC :
Mme ROGRON remercie l'équipe municipale pour son écoute et sa réactivité ainsi que les cantonniers pour l'entretien du terrain de foot et du potager. Il n'y a pas d'autre demande que celle du mobilier pour les futurs CE2.

MEILHAC :
M TESSIER remercie la municipalité pour les travaux réalisés, à savoir l'aménagement du stade et son entretien.

Demande de matériel :
- des toiles cirées pour la classe de Mme SELLS,
- des bancs pour les jardins qui seraient réservés à des enfants souhaitant être au calme, lire, pendant les récréations.

• Bilan des sorties scolaires

BEYNAC :
La sortie Terres de Cabanes au mois de mai a été une grande réussite. Les enseignantes remercient les parents, grands-parents, personnel communal, Mme Beyrand, adjointe au maire et Mme Couty, DDEN pour leur accompagnement. Elles remercient aussi la mairie pour le pot offert lors de l'inauguration du jardin qui a bénéficié de la présence importante des parents.

Mme JAGAILLE remercie les parents qui ont accompagné sa classe à la piscine et évoque le plaisir des enfants à s'y rendre.
Sortie multi-activités le 4 juillet à Saint-Maurice-Les-Brousses pour la classe de Mme JAGAILLE.

BURGNAC :
Les séances de basket au gymnase de Bosmie l'Aiguille ont été réalisées, à l'exception de deux séances qui ont dû être annulées suite à un désistement de la compagnie de

transport. Une demande a été réalisée à destination d'une compagnie indépendante pour certains trajets.

Les deux classes ont effectué une sortie à La Cité des Insectes le 30 mai : la météo a été mauvaise, par conséquent, les activités se sont faites en intérieur.

Une sortie Balle Ovale est prévue pour le 14 juin ainsi qu'une sortie multi activité le 4 juillet.

MEILHAC :

La sortie athlétisme initialement prévue le 2 juin a été reportée au 9 juin.

Une rencontre Rugby-Pétanque est prévue pour le 30 juin.

La visite du collège d'Aixe-sur-Vienne a eu lieu le 27 main sur la journée. Les élèves ont pu profiter d'une représentation de l'atelier théâtre du collège.

Une visite à Rilhac-Lastour a été effectuée le 20 mai dans le cadre de l'opération « Eco-rurale ». Les élèves ont visité l'éolienne, une exposition sur les énergies ainsi que les jardins de l'An Mille. La visite a été gratuite pour les écoles.

La sortie à la Cité de l'Espace de Toulouse aura lieu le 10 juin.

Deux soirées théâtre sont proposées :
- le 21 juin pour les CM1/CM2 de M TESSIER
- le 23 juin pour les CE2/CM1 de Mme SELLS.

Utilisation du gymnase de Bosmie l'Aiguille et du bus intercommunal

Les enseignants sont très satisfaits des locaux du gymnase de Bosmie l'Aiguille car ils sont neufs et bien aménagés. Les enseignants réfléchissent à la possibilité d'acheter des raquettes de badminton car des filets sont mis à disposition.
M MASSY précise que la Communauté de Communes de Nexon met à disposition un bus une demi journée par semaine pour les trois écoles. Ce bus est mis à disposition gracieusement, chauffeur et carburant restant à la charge des écoles.
Pour l'utilisation du gymnase sur l'année scolaire 2016-2017, les créneaux restent à fixer avec la mairie de Bosmie l'Aiguille puis avec la Communauté de Commune pour l'utilisation du bus, l'idéal étant de 6 séances par classe.
M TESSIER précise qu'un animateur « tennis » serait disponible le jeudi et le vendredi.
Mme SELLS demande s'il serait plus rentable de mettre en place un système de transport de deux classes, échelonné sur le même créneau. M MASSY pense que c'est envisageable.

M TESSIER demande s'il est possible de profiter de ce transport pour des sorties exceptionnelles. M MASSY confirme cette possibilité en précisant que la planification du transport se fait deux mois à l'avance.
M TESSIER soulève la difficulté de communication concernant l'organisation du bus.
M PRUNIERE demande si la Communauté de Communes d'Aixe-sur-Vienne ne disposerait pas également d'un bus. M DESBORDES explique que la Communauté de Communes d'Aixe-sur-Vienne met à notre disposition beaucoup de services : la piscine, les maîtres-nageurs, le centre de loisirs, des interventions d'un animateur « Développement Durable » et d'un « Ambassadeur du Tri ». M MASSY ajoute qu'il ne faut plus réfléchir en Communauté de Communes mais penser à mutualiser les moyens entre les écoles du RPI.

• PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

BEYNAC :

Deux exercices d'incendie ont été effectués en décembre et en mai. Pour cette dernière, les enfants n'ont pas été avertis. Tout s'est bien déroulé. Il est à noter que l'alarme de la classe de Mme JAGAILLE avait un son faible (la pile a été changée) et celle de la cantine n'a pas voulu s'arrêter (le problème a depuis été réglé)
Un exercice de confinement a été effectué le 15 décembre 2015 à la demande de l'inspection. Tous les élèves ont été regroupés calmement dans le dortoir (lieu de confinement). Ils sont restés 15 minutes dans la pénombre, éclairés avec des lampes torche. Les trousses de secours et de survie ont été vérifiées et vont être complétées si besoin : il faudrait nous refaire un stock de gâteaux secs avec des dates allant relativement loin. M COUTY précise que cela a été fait, Mme AUDONNET répond qu'elle n'était pas au courant.
Il a été remarqué que 2 fenêtres fermaient avec difficultés (le problème avait déjà été soulevé en amont). Pour le moment, M le maire demande de ne plus les ouvrir.

BURGNAC :

Un exercice de confinement a été réalisé le 15 décembre dans la classe de Mme ROGRON ainsi que deux exercices d'évacuation incendie. Un autre sera effectué avec le signal sonore réglementaire (la mairie sera prévenue), en début d'après-midi, en présence du personnel de cantine.

MEILHAC :

Une alarme incendie est fonctionnelle dans la classe de Mme SELLS. M TESSIER s'interroge sur la présence d'une alarme dans sa classe.
Un exercice de confinement a été réalisé dans la classe de Mme SELLS. M TESSIER demande s'il est possible que les deux classes soient utilisées pour le confinement car la traversée de la cour peut présenter un danger potentiel en cas de tempête par exemple.

- **Questions supplémentaires**

  - Hygiène à Beynac.

Certains parents s'interrogent sur l'utilisation des lingettes. Pourriez-vous nous apporter des précisions?

Comme évoqué en réunion de rentrée en septembre auprès des parents, Mme AUDONNET rappelle donc que les lingettes servent lors d'ateliers de peinture pour éviter toutes tâches avant que les élèves n'atteignent le lavabo, en cas de goûter "salissant" (gâteaux d'anniversaire au chocolat fondant) et durant les sorties mais en aucun cas aux toilettes. Mme AUDONNET demande à ce que les parents se rapprochent de l'enseignante pour ce genre de questions.

  - Parking à Burgnac.

A qui est-il destiné ?

M DESBORDES explique que le parking est réservé pour le personnel communal, le personnel enseignant, les cars et Mme JOIRE (qui occupe le logement au-dessus de l'école). Un panneau explicatif sera installé. Il rappelle la présence d'un sens interdit.
Mme LASCAUX ajoute qu'il est dangereux que les parents se garent devant l'école car ils doivent ensuite passer entre les cars pour repartir alors que des enfants en sortent.

  - Accompagnateurs lors des sorties scolaires :

Certains parents (dont des membres de Maxi'Mômes) se sont proposés pour accompagner la sortie à la cité de l'espace et sont étonnés de finalement voir la présence de grands parents. Comment s'est fait le choix des accompagnateurs ?

M TESSIER déclare qu'un mot est passé dans les cahiers des élèves, signalant que les accompagnateurs prioritaires seront ceux qui se sont montrés disponibles lors des sorties précédentes ou pour l'aide à l'encadrement d'ateliers sportifs (piscine, gymnastique) car ils connaissent déjà le groupe d'élèves. Il remarque que beaucoup de parents se proposent pour accompagner le voyage de fin d'année, mais peu pour les autres sorties. Il ajoute que la grand-mère d'élève qui va accompagner la sortie à la Cité de l'Espace s'est montrée très disponible pendant les deux années écoulées et connaît bien le groupe. D'autre part, le choix d'un parent pour chacun des groupes de niveau (CE2, CM1 et CM2) a été retenu, puisque ces trois groupes seront séparés au cours de la journée pour bénéficier d'un atelier scientifique en effectif réduit. M PRUNIERE remarque que certains parents ne peuvent se libérer qu'une journée.

M TESSIER précise que l'intérêt pour le groupe est d'être accompagné par des adultes fiables qui connaissent bien les élèves.

Mme COUTY souligne que les sorties scolaires n'ont pas vocation à faire plaisir aux parents, mais représentent un travail d'encadrement du groupe.

- Fête de l'école

Pourrions-nous avoir de plus amples explications quand au changement de date de la fête de l'école ?

Mme ROGRON évoque le peu de retours concernant l'encadrement de la kermesse pour le samedi (nous n'aurions pas été en mesure d'assurer la kermesse). L'équipe enseignante et les représentants de Maxi'mômes ont pensé que la date ne convenait pas et ont donc proposé que la fête de l'école ait lieu le vendredi.
Mme ROGRON ajoute que la fête de l'école n'est pas une obligation et ne fait pas partie des programmes d'enseignement. Elle demande quel est le nombre maximum de personnes pouvant être accueillies dans la salle des fêtes. Mme HENRION répond que ce nombre est de 250.
M TESSIER précise que l'objectif d'une fête d'école est que les enfants s'amusent, or une kermesse le permet.

M TESSIER précise que l'objectif d'une fête d'école est que les enfants et leurs parents puissent partager un moment festif et convivial. De son point de vue, une kermesse le permet davantage qu'un spectacle trop long dans une salle inadaptée.

- Divers

Le personnel enseignant est inchangé pour l'année scolaire 2016-2017.
M DESBORDES signale qu'il y aura probablement des changements concernant le personnel du périscolaire.

M COUTY informe de la présence d'une personne effectuant un service civique à l'école maternelle, à partir de septembre, pour 10 mois, 4 jours par semaine.
M TRAMPONT précise que cette personne est mise à disposition sur un principe de volontariat, dont le thème est « L'éducation pour tous ». Sa mission sera de contribuer aux activités éducatives et citoyennes. Il sera tuteur ainsi que Mme AUDONNET.
Mme FROIDEFOND demande si cette personne a reçu une formation particulière.
M TRAMPONT répond qu'une personne effectuant un service civique n'est pas sensée avoir de formation particulière. Cependant la personne qui a été recrutée possède le BAFA et un brevet de secourisme. Elle a également travaillé dans des centres de vacances. C'est une aide aux enseignants pendant les temps de classe, les temps de transition entre les temps scolaires et péri-scolaires, la cantine, la sieste, la récréation, les sorties scolaires. L'objectif est qu'elle apporte un « plus » aux élèves mais aussi que cette expérience soit enrichissante pour elle. Mme AUDONNET précise qu'elle n'a pas le statut d'ATSEM et que si une ATSEM est absente, elle n'est pas là pour la remplacer.

Nous invitons les parents à se rapprocher des enseignants, des mairies ou du personnel communal pour les questions d'ordre pédagogique, individuelles ou cas particulier concernant son enfant.

L’ordre du jour étant épuisé, M TESSIER lève la séance.

Mme LINTZ
Secrétaire de séance

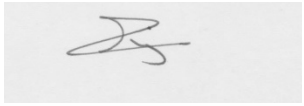

Mme ROGRON
Présidente du Conseil d’école